

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES

FICHE DU POSTE DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Mission générale du poste créé : suivi administratif, technique et financier des chantiers d'électrification rurale, de génie civil du réseau de communications électroniques, d'éclairage public :

- Réalisation des avant-projets avec estimation du coût des travaux
- Recherche des autorisations de passage nécessaires aux projets avec les propriétaires des terrains concernés
- Réalisation de la réunion de pré-piquetage en présence du maître d'œuvre et du représentant de la Commune concernée par le projet
- Réalisation du VISA des études d'exécution
- Réalisation de la réunion de piquetage des travaux en coordination avec le maître d'œuvre, en présence de l'entreprise réalisant les travaux et le représentant de la Commune concernée par le projet
- Suivi des chantiers
- Présence aux réunions de chantier pour représenter le maître d'ouvrage
- Réalisation de la réception technique du réseau électrique
- Réalisation de la réception du génie civil du réseau de communications électroniques
- Présence aux relevés contradictoires réalisés par le maître d'œuvre et l'entreprise
- Réalisation de la réception des travaux
- Vérification des décomptes

Profil :

- Connaissances en génie civil des VRD
- Connaissances en électrification rurale, éclairage public et communications électroniques
- Maîtrise de l'informatique (Word, Excel, Power Point, Micro Station)
- Qualités relationnelles
- Disponibilité
- Rigueur et sens de l'organisation

Informations diverses :

- Poste basé à Epinal avec déplacements fréquents sur le territoire départemental
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- Emploi à pourvoir dès que possible

Envoyer CV et lettre de motivation manuscrite avec photo à :

Monsieur le Président du SMDEV
59, rue Jean Jaurès
BP 142
88004 EPINAL Cedex

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Florent DUVAL, Directeur :

Tél : 03.29.29.19.60

Fax : 03.29.82.44.36

Mail : florent.duval.smdev@orange.fr